



Face à la crise sanitaire qui perdure, la filière cidricole en appelle au soutien du gouvernement et à la solidarité des Français

La filière cidricole, tout entière tournée vers la relance du secteur, est contrainte de faire le constat d'une consommation hors domicile en berne qui, à nouveau, la touche gravement.

Depuis le reconfinement du 30 octobre 2020, le circuit CHR (cafés, hôtels, restaurants) est à l'arrêt complet. C'est environ 30% des volumes de cidres qui, depuis cinq mois – et pour combien de temps encore ? – ne trouvent plus de place sur le marché. Même constat pour les spiritueux de la filière, Calvados en tête.

Les pertes de volumes s'accumulent. La filière cidricole va se retrouver dans la même situation qu'à l'issue du premier confinement : les cuves seront trop pleines pour accueillir la récolte 2021. La situation s'annonce même plus grave qu'en 2020 : depuis la dernière récolte, la durée de fermeture du circuit CHR a été bien plus longue que lors du premier confinement.

La filière a réussi à impulser à son marché une dynamique qu'il faut absolument préserver. Après le rebond des ventes en 2019 (+3,3% en volumes pour le cidre), les acteurs de la filière cidricole (2000 producteurs de fruits en vergers professionnels, plus de 10 000 petits producteurs et plus de 500 cidriers) estiment la baisse des ventes à environ 15% sur l'ensemble de l'année 2020, et près de 30% sur le début de l'année 2021.

Elle demande donc un nouveau plan de soutien pour compenser les pertes liées aux volumes qui ne trouveront pas de débouchés, sur des bases analogues aux mesures mises en place l'an dernier. Si le marché revient à la normal en juin, c'est plus de 150 000 hl de cidres qui n'auront pu être écoulés depuis la récolte 2020. C'est pour ces volumes perdus que la filière demande un nouveau soutien. C'est en ce sens qu'elle a adressé le 2 avril un courrier à M. Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Dans le même temps, la filière appelle les Français à continuer à se mobiliser pour les produits issus de notre agriculture et de nos terroirs, et donc à choisir ces produits, notamment ceux de la filière cidricole.

« Ce qui intéresse notre filière, ce n'est pas de combler des pertes, c'est de vendre nos produits, indique Marc Roubaud, Président de l'UNICID, l'interprofession des cidres. Nous sommes prêts à rebondir. Le cidre a de nombreux atouts à faire valoir, en termes de production locale, d'emploi, de respect de l'environnement... Il était engagé dans une dynamique très positive avant le confinement, où la montée en gamme et la diversification des produits suscitaient un nouvel engouement. Nous pouvons repartir de plus belle et les consommateurs peuvent nous y aider : le cidre est un produit qui répond à leurs attentes actuelles. »

Au-delà de la demande de soutien formulée auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, la filière cidricole, soucieuse d'instaurer un dialogue direct et constructif, l'invite à se rendre sur le terrain pour aller à la rencontre des producteurs et prendre la mesure de leurs difficultés.

Contacts Presse – Agence Grayling

Jean-Baptiste Duval / Annelot Huijgen

07 60 44 69 43 / 06 22 93 03 19

unicid@grayling.com